

Liste des membres présents et excusés, jointe à ce relevé de notes

Commission Locale de l'Eau
Schéma d'Aménagement et
de Gestion des Eaux
Layon Aubance Louets

Vendredi 14 avril 2023 à 10h00
SALLE DE LA FUYE – CHAVAGNES-LES-EAUX
49380 TERRANJOU

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

1

Objectif de la réunion : Préparer la réunion de la Commission Locale de l'Eau du 14 avril 2023.

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu de la CLE du 30/09/2022
2. Compte administratif 2022 et budget prévisionnel 2023
3. Présentation du rapport d'activité 2022
4. Présentation et validation du plan de communication/sensibilisation « SAGE 2023 »
5. Présentation des principales actions prévues en 2023 par disposition du SAGE
6. Présentation par la Fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'outil P.D.P.G (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles) nécessite une validation des orientations globales définies sur le territoire par la CLE
7. Questions diverses

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

2

1. Validation du compte-rendu
de la CLE du 30/09/2022

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

3



2. Compte administratif 2022 et budget prévisionnel 2023

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

4

4

Section d'investissement Vue d'ensemble

DÉPENSES	CA 2022	dont CLE	BP 2023	dont CLE
16 Remboursement emprunts	56 584,72	-	55 900,00	-
20 Immobilisations incorporelles	53 229,46	403,14	173 750,00	1 680,00
2033 Frais d'opérations marchés	-	-	100 700,00	-
2034 Dotations Mieux Logements & E36 et 204	62 227,60	-	-	-
2035 Subventions équipement aux personnes de droit privé	1 007,86	403,14	4 000,00	1 000,00
2051 Concessions	97 548,81	4 747,98	1 068 443,00	11 900,00
21 Immobilisations corporelles	97 548,81	4 747,98	565 443,00	11 900,00
213 Concessions	-	-	100 000,00	-
218 Autres immobilisations corporelles	97 548,81	4 747,98	465 443,00	11 900,00
044 Intégration Etudes suivies travaux	71 955,84	-	100 000,00	-
041 Intégration Etudes suivies travaux - CAM	71 955,84	-	100 000,00	-
050 Dépenses imprévues	-	-	-	-
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	279 318,73 €	5 155,12 €	1 204 193,60 €	13 600,00 €
001 Excédent reporté année n-1	-	-	-	-
002 Déficit reporté	-	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	279 318,73 €	5 155,12 €	1 354 933,50 €	13 500,00 €

RECETTES	CA 2022	dont CLE	BP 2023	dont CLE
024 Virement de la section de fonctionnement	-	-	60 000,00	-
15 Emprunt	-	-	230 000,00	-
13 Subventions	148 555,35	-	114 214,29	-
05-CPV	40 121,00	-	403 007,70	-
JAELE	120 057,45	-	10 000,00	-
DEPARTEMENT	-	-	10 000,00	-
Autres organismes	-	-	1 500,00	-
Communes et EPCI	-	-	6 210,00	-
041 / 2031 Intégration Etudes suivies travaux	71 955,84	-	100 000,00	-
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	194 264,27	-	184 736,08	-
001 / 20 Dotations aux amortissements	150 252,27	-	100 700,00	0,00
10 FCTVA	17 899,62	-	20 000,00	-
Recettes Amées	462 675,76 €	- €	1 100 653,64 €	- €
001 Excédent reporté année n-1	10 119,03 €	-	203 651,86 €	0,00 €
TOTAL RECETTES	472 794,79 €	- €	1 304 305,50 €	- €
Ecart / Déficit : 40 618,71 €				

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

5

5

Les membres souhaitent des informations plus détaillées sur ce budget, notamment les explications liées aux différences importantes de budget entre 2022 et 2023.

Envoi aux membres du bureau de la CLE

- Le budget complet, le 03/04/2023.
- Des explications sur ce budget, le 07/04/2023.

Pour la réunion de CLE, bien préciser de façon synthétique les évolutions du budget.

Section Fonctionnement Vue d'ensemble

DÉPENSES	CA 2022	dont CLE	BP 2023	dont CLE
011 Charges à caractère général	335 011,71 €	68 791,93 €	2 253 007,00 €	99 007,50 €
012 Charges de personnel	484 362,50 €	16 632,30 €	540 251,00 €	21 234,85 €
05 Autres charges gestion courante	62 101,66 €	- €	72 452,04 €	- €
06 Charges financières	2 977,73 €	- €	2 835,00 €	- €
07 Charges exceptionnelles	4 039,20 €	- €	4 500,00 €	- €
042 / Opérations d'ordre	194 264,27 €	- €	194 736,08 €	0,00 €
042 / 68 Dotations aux amortissements	150 252,27 €	- €	100 700,00 €	0,00 €
022 Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
023 Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €
Scous-total	1 062 757,24 €	79 424,23 €	3 077 452,52 €	120 242,35 €
002 Déficit reporté	0,00 €	- €	0,00 €	- €
Total Dépenses	1 062 757,24 €	79 424,23 €	3 077 452,52 €	120 242,35 €

RECETTES	CA 2022	dont CLE	BP 2023	dont CLE
013 Atténuations charges personnel	752,07 €	350,00 €	41 160,00 €	- €
70 Produits de services	- €	- €	20 047,00 €	10 023,50 €
74 Subventions	672 181,31 €	109 380,40 €	2 384 203,04 €	340 785,64 €
74 Contributions collectivités	491 538,40 €	- €	497 025,00 €	- €
75 Autres produits de gestion courante	8 811,04 €	3 260,08 €	19 000,00 €	3 990,00 €
77 Produits exceptionnels	1 626,07 €	- €	- €	- €
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	- €
Scous-total	1 174 910,39 €	172 990,48 €	2 954 436,04 €	363 805,14 €
002 Excédent reporté année n-1	11 263,33 €	- €	123 416,48 €	- €
Total Recettes	1 186 173,72 €	172 990,48 €	3 077 852,52 €	363 805,14 €

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

6

6

Sommaire

01 SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

A. LE SAGE 4

1. DÉFINITION DU SAGE 4

2. LES CHIFFRES CLÉS 4

3. LES ACTIVITÉS SOCIO-ECONOMIQUES 5

4. LE PATRIMOINE NATUREL 5

5. L'ÉTAT DES MILIEUX D'EAU 8

B. LA VIE DU SAGE REVISION ET APPROBATION 11

C. ORGANISATION 12

1. LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU/CLLE 12

2. LE FONCTIONNEMENT DE LA CLLE 12

3. LE BUREAU DE LA CLLE 12

4. LE BILAN FINANCIER 12

5. LES RELAIINGS 13

6. LES SERVICES FAVORISÉS 13

7. LE BUREAU DE LA CLLE 13

8. LE COMITE « Eau, Humidité et Triv » 13

9. LE COMITE « Aménagements » 13

10. LES AUTS PRELEVÉS PAR LA CLLE ET LES COMITES 14

02 SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS

A. FONCTIONNEMENT 17

1. LES STATUTS 17

2. LE COMITE SYNDICAL 17

3. LES COMMISSAIRES 18

4. LES COMMISSIONS 20

5. LE BILAN FINANCIER 21

B. LES MISSIONS DU SYNDICAT 22

03 CONTRATS DE MISE EN ŒUVRE DU SAGE

A. LE CT EAU 25

1. OBJECTIFS 25

2. BUDGET 25

3. ACTIONS 25

B. LE CONTRAT LOIRE ET SES ANNEXES 25

04 LES ACTIONS

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 27

LES FICHES ACTIONS 28

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION 28

ANIMATIONS SCOLAIRES 29

PROJET DE TERRITOIRE (GESTION DE L'EAU / PNEC) 30

ECONOMIE D'EAU - SUBSTITUTION - IRRIGATION 31

CONNAISSANCE DU CYCLE DE L'EAU 32

DECONSTRUCTION/EPURAGE/NETTOYAGE DES PLANS D'EAU 34

RESTAURATION AMPHIPHOBISANTE 36

ATTENTION LE BON ETAT DES COURS D'EAU 36

ANIMATION - VOLET POLLUTIONS DIFFUSES - 1 37

ANIMATION - VOLET POLLUTIONS DIFFUSES - 2 38

ANIMATION - VOLET POLLUTIONS DIFFUSES - 3 39

JOURNÉES TECHNIQUES - GROUPES DE PROGRES 40

AMÉNAGEMENTS PARCELLAIRES - ZONES 41

SERVO QUALITÉ - EAUX & MILIEUX AQUATIQUES 42

RESTAURER LES FONCTIONNALITÉS DES TRV 43

PLANS DE GESTION BRV 44

PROGRAMMES D'ACTIVITÉ ZONES HUMIDES 45

LEXIQUE 47

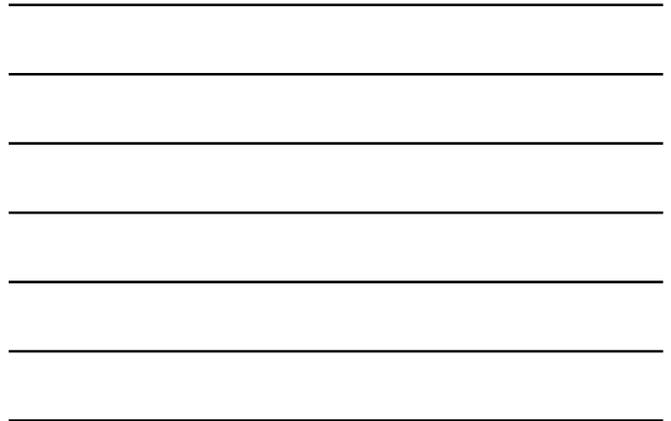
SOMMAIRE

Nouveauté « 2022 »

SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS

LE CT EAU

13



Le CT Eau

A LE CONTRAT TERRITORIAL EAU 2022-2024

1. Qu'est-ce qu'un Contrat Territorial Eau ?

Le contrat territorial Eau, un outil commun pour faciliter l'action locale et mutualiser les financements.

Pour agir efficacement en faveur de la reconquête de la ressource en eau et des milieux aquatiques en Pays de la Loire, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, les Départements de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, l'Etat et la Commission locale de l'eau favorisant l'approche territoriale et contractualisant avec les acteurs locaux au travers d'un outil commun : le contrat territorial Eau (CT Eau).

2. Objectifs

- AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU sur les paramètres chimiques, physiques et bactériologiques
- PRÉSERVER ET RESTAURER les milieux aquatiques et les milieux humides
- LIMITER DIVERGENTES DES ÉTAGES dans un contexte de changement climatique
- FAVORISER LES ACTEURS autour d'une démarche commune et reconnue

Améliorer la qualité de l'eau
Préserver et restaurer les milieux humides
Limiter l'intensité des étages dans un contexte de changement climatique
Préserver et restaurer les milieux aquatiques
Fidéliser les acteurs autour d'une démarche commune et reconnue
Plan d'action sur les rives de la Loire
Animation

3. Budget pour 2022 à 2024

1^{er} programme d'actions de 2022 à 2024 de 5105000€

Principaux financeurs :

ANR	16%	PRÉFECTURE	42%	PPRS	22%	anjou	18%
-----	-----	------------	-----	------	-----	-------	-----

4. Actions

Le CT Eau se décline en une trentaine de fiches actions ayant pour but d'atteindre les objectifs ci-dessus.

Les actions retenues en 2022 sont détaillées à partir de la page 28 de ce rapport.

REPARTITION DES DÉPENSES

23%	17%	11%	9%	29%
-----	-----	-----	----	-----

SOMMAIRE

14



Sommaire

01 SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

A. LE SAGE 4

1. DÉFINITION DU SAGE 4

2. LES CHIFFRES CLÉS 4

3. LES ACTIVITÉS SOCIO-ECONOMIQUES 5

4. LE PATRIMOINE NATUREL 5

5. L'ÉTAT DES MILIEUX D'EAU 8

B. LA VIE DU SAGE REVISION ET APPROBATION 11

C. ORGANISATION 12

1. LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU/CLLE 12

2. LE FONCTIONNEMENT DE LA CLLE 12

3. LE BUREAU DE LA CLLE 12

4. LE BILAN FINANCIER 12

5. LES RELAIINGS 13

6. LES SERVICES FAVORISÉS 13

7. LE BUREAU DE LA CLLE 13

8. LE COMITE « Eau, Humidité et Triv » 13

9. LE COMITE « Aménagements » 13

10. LES AUTS PRELEVÉS PAR LA CLLE ET LES COMITES 14

02 SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS

A. FONCTIONNEMENT 17

1. LES STATUTS 17

2. LE COMITE SYNDICAL 17

3. LES COMMISSAIRES 18

4. LES COMMISSIONS 20

5. LE BILAN FINANCIER 21

B. LES MISSIONS DU SYNDICAT 22

03 CONTRATS DE MISE EN ŒUVRE DU SAGE

A. LE CT EAU 25

1. OBJECTIFS 25

2. BUDGET 25

3. ACTIONS 25

B. LE CONTRAT LOIRE ET SES ANNEXES 25

04 LES ACTIONS

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 27

LES FICHES ACTIONS 28

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION 28

ANIMATIONS SCOLAIRES 29

PROJET DE TERRITOIRE (GESTION DE L'EAU / PNEC) 30

ECONOMIE D'EAU - SUBSTITUTION - IRRIGATION 31

CONNAISSANCE DU CYCLE DE L'EAU 32

DECONSTRUCTION/EPURAGE/NETTOYAGE DES PLANS D'EAU 34

RESTAURATION AMPHIPHOBISANTE 36

ATTENTION LE BON ETAT DES COURS D'EAU 36

ANIMATION - VOLET POLLUTIONS DIFFUSES - 1 37

ANIMATION - VOLET POLLUTIONS DIFFUSES - 2 38

ANIMATION - VOLET POLLUTIONS DIFFUSES - 3 39

JOURNÉES TECHNIQUES - GROUPES DE PROGRES 40

AMÉNAGEMENTS PARCELLAIRES - ZONES 41

SERVO QUALITÉ - EAUX & MILIEUX AQUATIQUES 42

RESTAURER LES FONCTIONNALITÉS DES TRV 43

PLANS DE GESTION BRV 44

PROGRAMMES D'ACTIVITÉ ZONES HUMIDES 45

LEXIQUE 47

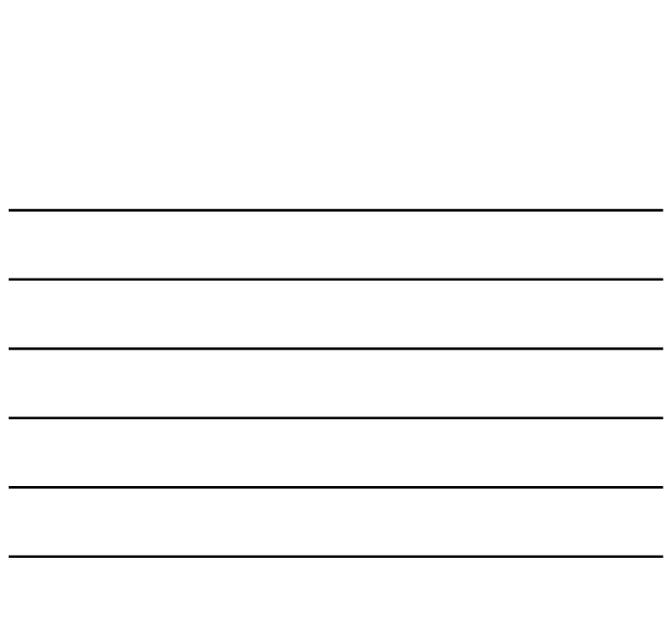
SOMMAIRE

Nouveauté « 2022 »

SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS

LE CT EAU

15



PLAN COM 2023

- **1/ Internet**
 - Site internet + Revue de presse hebdomadaire (le lundi)
 - Facebook (post régulier des actualités), Page LinkedIn et Instagram
- **2/ Évènementiels**
 - Forum de l'eau
 - Définir une règle de participation aux sollicitations (quel temps y consacrer, qui, ou ?)
 - Fresque de l'eau : proposer cette animation pour s'appropriier les enjeux de la ressource en eau
- **3/ Publications**
 - Rapport d'activité (impression 300 exemplaires)
 - Lettre de l'eau, de nos rivières et de nos milieux aquatiques



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

18
19

19

Site internet : Nombreuses informations, mais arborescence pas toujours évidente.
 ⇒ Travail de mise à jour du site qui se fera au S1 2023, mais toutes les informations sont normalement mises sur le site.

• 4/ PRESSE

- Journaux locaux et bulletins d'information des communes, d'associations, de nos partenaires: proposition d'articles en fonction de l'actualité



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

20
20

20

La sensibilisation des SCOLAIRES

- Programme de 4 animations pour les CM1/CM2 : 9 classes en 2022-2023 (8 000 €)
- Intervention dans les lycées / universités : selon sollicitations (généralement 4/5 par an)
- Définir une règle de jours d'intervention par an par agent, communiquer auprès des établissements identifiés sur les thématiques sur lesquelles on peut intervenir



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

21
21

21



5. Présentation des principales actions prévues en 2023 par disposition du SAGE



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

22

22

SAGE : Approuvé par arrêté préfectoral en date du 4 mai 2020

4 enjeux :

- 1) Gouvernance et organisation (OR)**
 ⇒ 2 sous enjeux : Organiser la gouvernance du SAGE
 Garantir et accompagner la mise en œuvre du SAGE
 décliné en 7 dispositions
- 2) Qualité physico-chimique (QE)**
 ⇒ 4 sous enjeux : Phosphore, nitrates, pesticides, micropolluants
 décliné en 20 dispositions
- 3) Qualité des milieux aquatiques (QM)**
 ⇒ 2 sous enjeux : Hydromorphologie / Biologie
 Zones humides
 décliné en 15 dispositions
- 4) Aspects quantitatifs (AQ)**
 ⇒ 3 sous enjeux : Gestion des prélèvements sur le territoire
 Sécurisation de l'alimentation en eau potable
 Gestion des inondations
 décliné en 15 dispositions



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

23

23

SAGE : Enjeu 1 Gouvernance et organisation (OR)

Sous enjeux : Garantir et accompagner la mise en œuvre du SAGE

Objectifs et orientations : OR.2 Assurer un portage opérationnel des actions du SAGE

Disposition 7 : Assurer la réalisation et la diffusion d'un programme de communication, d'information et de sensibilisation

- Participation aux Trophées de l'eau pour valoriser la renaturation de l'Aubance à Charcé-Saint-Ellier. [Lien vers la vidéo](#)
- Organisation d'un Forum des élus et participations à des événements locaux
- Reconstitution du programme d'animation scolaire



*Dessins réalisés par les enfants
« Illustre la rivière près de chez toi » @SLAL*



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

24

24

Résultat des trophées de l'eau, prévu au cours du mois d'avril 2023 (24 candidatures)

SAGE : Enjeu 2 Qualité physico-chimique des eaux (QE)

Sous enjeu : Pesticides
Objectifs et orientations : QE.8 Réduire les usages agricoles et viticoles de pesticides

Disposition 16 : Adapter les programmes et sensibiliser les acteurs de la profession agricole et viticole

Animation du volet agricole et viticole :
 Poursuite de l'animation agricole et viticole
 Action de communication ciblée afin d'informer les acteurs agricoles sur la diversité des démarches en faveur de la qualité de l'eau mises en place par le syndicat.

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) :
 En 2023, débute une nouvelle programmation des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Pour le territoire du SAGE, les MAEC sont ouvertes uniquement sur le territoire de l'Hyrôme et selon conditions sur certaines autres exploitations bénéficiant déjà de MAEC (au cas par cas)



Journée technique « Cap sans glypha » @slal
Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023



Prairie en MAEC @slal

25

25

SAGE : Enjeu 2 Qualité physico-chimique des eaux (QE)

Sous enjeu : Pesticides
Objectifs et orientations : QE.8 Réduire les usages agricoles et viticoles de pesticides

Disposition 16 : Adapter les programmes et sensibiliser les acteurs de la profession agricole et viticole

Les visites écoutes conseils : Pour la campagne 2022-2023, aucune visite n'est prévue. Il s'agit de faire une année « blanche » afin d'analyser toutes les données récoltées depuis le début de l'action. En effet, les 5 campagnes réalisées ont permis d'enquêter 582 exploitations, représentant 43 000 ha (43% de la SAU du SAGE).

Les journées techniques et accompagnement de groupes de progrès agricoles et viticoles :

- De nouvelles journées techniques seront organisées par les partenaires
- Les groupes de progrès seront maintenus
- La Silphie sera implantée au printemps 2023 selon différentes modalités



Culture silphie @France3

26

26

SAGE : Enjeu 2 Qualité physico-chimique des eaux (QE)

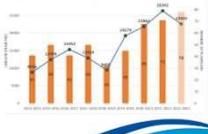
Sous enjeu : Micropolluants / Phosphore / Nitrates
Objectifs et orientations : QE.8 Limiter le transfert de micropolluants vers les milieux

Disposition 25 : Mettre en place des programmes d'actions pour limiter le risque de transfert vers les milieux

- Augmenter les aménagements parcellaires sur les zones pertinentes :
- Les actions de sensibilisation sont maintenues afin de maintenir une dynamique sur le territoire et de répertorier la demande en terme d'accompagnement. La campagne de plantation 2022-2023 est reconduite (objectif 30 km). Les inscriptions pour la campagne 2023-2024 sont ouvertes.
- Un groupe sur l'agroforesterie intra parcellaire va se structurer, définir ses objectifs et son mode de fonctionnement.



Plantation de haies @SLAL



Évolution de la longueur des haies plantées (en km) de 2014 à 2023

Depuis 2014 :
 + de 149 km de haies plantées
 477 plantations

27

2 membres ont fait part de leur façon de curer les fossés :

- Curage uniquement des deux premiers tiers du fossé (CCLLA)
- Laisser l'herbe au fond du fossé (Doué en Anjou)

Plusieurs membres ont partagé leur expérience de gestion de haies :

- Laisser repousser les haies naturellement (Faveraye-Macherelle)
- Haies sur butte et bien orientées (CD49)

27

Sous enjeu : Hydromorphologie/biologie
QM.1 Assurer une meilleure préservation de l'existant
Disposition 28 : Poursuivre une veille sur la qualité des eaux superficielles

Code Masse d'eau	Masse d'eau	État écologique 2013	Objectif d'état écologique	Paramètres de classement et pondération	État écologique 2019	État écologique 2025
FR6026	LE LAYON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LYS	Médiocre	OM 2027	Macrophytes, Phytobenthos, Phosphore, Nitrate, Microphytobenthos, Macrophytes, Conductivité, Hydrologie	Médiocre	Médiocre
FR6037	LE SARTROUS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Médiocre	OM 2027	Macrophytes, Phytobenthos, Nitrate, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Médiocre	Médiocre
FR6028	LE MAINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOUET	Médiocre	OM 2027	Macrophytes, Phytobenthos, Nitrate, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Médiocre	Médiocre
FR6029	LE LYS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Médiocre	OM 2027	Macrophytes, Phytobenthos, Phosphore, Nitrate, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Médiocre	Médiocre
FR6030	LE MAINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Moyen	Bon état 2027	Macrophytes, Phytobenthos, Phosphore, Nitrate, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Moyen	Moyen
FR6031	LE LYS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Moyen	Bon état 2027	Macrophytes, Phytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Moyen	Moyen
FR6032	LE MAINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Médiocre	Bon état 2027	Phytobenthos, Phosphore, Nitrate, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Médiocre	Médiocre
FR6033	LE SARTROUS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Moyen	OM 2027	Phytobenthos, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Moyen	Moyen
FR6034	LE MAINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Moyen	OM 2028	Macrophytes, Phytobenthos, Phosphore, Nitrate, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Moyen	Moyen
FR6035	LE LOUET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Médiocre	OM 2029	Macrophytes, Phytobenthos, Nitrate, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Médiocre	Médiocre
FR6036	LE MAINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Médiocre	OM 2030	Macrophytes, Phytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Médiocre	Médiocre
FR6037	LE LYS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Moyen	OM 2031	Phytobenthos, Microphytobenthos, Conductivité, Hydrologie	Moyen	Moyen

→ 3 masses d'eau - Objectif Bon état 2027
 → 9 masses d'eau - Objectif Moins Strict 2027
 → 4 déclassements de masses d'eau
 → 2 améliorations de masses d'eau

Aucune masse d'eau en bon état écologique

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023
 Données reprises de l'étude réalisée par Fish-Pass et Siset

28

Il est demandé de préciser les raisons de changement de classification de l'état des masses d'eau (amélioration ou dégradation) entre 2013 et 2019 (la cellule technique du SAGE se renseigne à ce sujet, une réponse sera apportée au bureau ultérieurement)

Prochain état des lieux prévus pour 2025 (tous les 6 ans)

Sous enjeu : Hydromorphologie/biologie
Objectifs et orientations : QM.1 Assurer une meilleure préservation de l'existant
Disposition 30 : Préserver et restaurer les têtes de bassin versant prioritaires

Restaurer les fonctionnalités des têtes de bassin versant

- Identification de travaux sur cours d'eau en tête de bassin versant, en lien avec les propriétaires, et sur la base du diagnostic morphologique réalisé par le bureau d'étude Hydro Concept en 2021
- Travaux de 7 chantiers d'aménagement d'infrastructures agro-écologiques
- Inventaire naturaliste sur les plans d'eau
- Poursuite des actions de réduction des pollutions diffuses (plantations de haies...).

Fossé à redents, Jouannet @SLAL

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023
 Bassin versant de l'Hyrême @SLAL

29

Sous enjeu : Hydromorphologie/biologie
QM.2 Restaurer la fonctionnalité des cours d'eau
Disposition 34 : Poursuivre les actions de restauration et renaturation des cours d'eau

Restauration morphologique des tronçons de cours d'eau :

Suite à la finalisation de 3 études, des projets de travaux visant la restauration morphologique des tronçons de cours d'eau vont être lancés (sous réserves des accords de DIG) :

- Entre Chalonnès sur Loire et Chauffefonds sur Layon (uniquement aval Chauffefonds en 2022).
- Entre Raguenière et Bonde à Doué en Anjou.
- Entre Pont Barré à Beaulieu sur Layon et les Planches à St Lambert du Lattay.

Restauration de l'Aubance - Après travaux @SLAL

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

30

Prévoir d'ajouter les études de travaux pour la CLE

Sous enjeux : Hydromorphologie/biologie
QM.2 Restaurer la fonctionnalité des cours d'eau

Disposition 36 : Restaurer la continuité écologique

Déconnexion ou effacement des plans d'eau implantés sur cours d'eau

- Seconde phase de travaux sur le plan d'eau de Plaisance à Valanjou
- Etude par le Syndicat à l'aval de l'ancien plan d'eau de Plaisance, afin d'évaluer la possibilité de remise dans son fond de vallée historique du ruisseau de la Frappinière et restauration hydro-géomorphologique du ruisseau
- Etude du plan d'eau de Concourson-Sur-Layon avec début des travaux en 2024
- Elaboration de la stratégie d'effacement ou contournement des plans d'eau (Hyrôme)



Vidange du plan d'eau de Valanjou @SLAL

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

31

31

Sous enjeux : Zones humides
Objectifs et orientations : QM.5 Assurer une meilleure gestion et valorisation des zones humides

Disposition 41 : Définir et mettre en œuvre des programmes d'actions « zones humides »

- Restauration ou création de 25 mares publiques et privées
- Inventaires naturalistes sur les 15 mares ayant fait l'objet de travaux en 2022
- Poursuite des suivis/accompagnements des inventaires des zones humides et des haies
- Participation à la Journée Mondiale des Zones humides – JMZH, du 2 février 2023
- Identification de zones humides pouvant faire l'objet de restauration



Sortie autour d'une mare de Denée @SLAL

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

32

32

Sous enjeux : Zones humides
Objectifs et orientations : QM.5 Assurer une meilleure gestion et valorisation des zones humides

Disposition 41 : Définir et mettre en œuvre des programmes d'actions « zones humides »

Définir et mettre en œuvre des plans de gestion des espaces naturels sensibles (ENS)

- Poursuite de la coordination des plans de gestion des ENS du Layon et de l'Hyrôme et participation à leur mise en œuvre.
- Ecriture du programme d'action lié à la stratégie Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).



Sortie terrain dans l'ENS de la vallée de l'Hyrôme, à Chanzeaux @SLAL



Xénope Lisse @Parc National Loire Anjou Touraine

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

33

33

Ajout d'un membre : le xénope lisse se retrouve beaucoup dans les STEP et dans les plans d'eau d'irrigation

Sous enjeux Gestion des prélèvements sur le territoire

Projet de territoire pour la gestion de l'eau et étude HMUC :

L'étude HMUC a été lancée en 2022 et se poursuit en 2023. En complément, une analyse socio-économique des usages de l'eau est réalisée.

L'ensemble de ces éléments permettront de lancer par la suite fin 2023-début 2024 une phase de concertation avec tous les représentants des usagers de l'eau du territoire pour construire le programme d'actions du PTGE.

La décision sur le recalcul des volumes prélevables sera prise au Copil de juin

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

Forte attente des membres du bureau de CLE sur la gouvernance du PTGE : Méthodologie, concertation, planification.

Les collectivités doivent être informées pour aborder cette question de manière sereine.

Le sujet de la gouvernance sera abordé au COPIL PTGE du 23/06/2023

Il est rappelé que tous les acteurs doivent être intégrés à cette étude : pisciniste, SDISS etc. Ces informations ont été transmises à la référente de l'étude HMUC.

34

Sous enjeux Gestion des prélèvements sur le territoire

Objectifs et orientations : AQ.2 Gérer les prélèvements en période hivernale

Disposition 48 : Gérer collectivement les prélèvements hivernaux

Accompagner les solutions d'économie d'eau et de substitution en agriculture et mise en place d'une gestion collective de l'irrigation :

Gestion collective de l'irrigation :

Création de l'association des irrigants sur le bassin de l'Hyrôme en début d'année 2023

Suivi de l'état hydrique des sols par un réseau de sondes capacitatives et bulletin conseil en irrigation « Inf'Eau » :

Poursuivre le suivi de l'état hydrique des sols par le réseau de sondes capacitatives du territoire ainsi que la publication du bulletin Inf'Eau « Layon Aubance Louets »

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

Des précisions sur l'utilisation de la sonde capacitive et ses intérêts ont été apporté par Mr Chaillou de l'association des irrigants de l'Aubance.

35

Sous enjeux Gestion des prélèvements sur le territoire

Objectifs et orientations : AQ.1 Gérer les prélèvements en période d'étiage

Disposition 43 : Améliorer la connaissance sur les ressources en eau et sur les prélèvements

Inventaire des plans d'eau et prélèvements sur le bassin versant du Layon Amont :

Consolider la base de données des ouvrages de prélèvements avec les services de l'Etat (DDT du Maine-et-Loire) sur le bassin versant du Layon Amont. Vérification des volumes prélevés sur cette unité de gestion par rapport à l'étude de 2016.

Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

36



6. Présentation par la Fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'outil P.D.P.G (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles) nécessite une validation des orientations globales définies sur le territoire par la CLE,



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

37

Il y a beaucoup de questions concernant le PDPG, celles-ci ont été transmises à la FDPPMA afin de faciliter leur intervention du 14 avril :

- PDPG rang par rapport au SAGE ? Confirmer qu'il s'agit bien d'un outil de rang inférieur
- Il s'agit d'un outil opérationnel qui n'a pas de portée réglementaire ?
- Pour l'accord au niveau de la CLE, est-ce qu'il s'agit d'un simple vote à main levée ? et ensuite un accord verbal suffit ou faut-il un écrit ?
- Pour l'avis de la CLE, il s'agit bien d'une validation des orientations globales définies sur le territoire ? et non d'un engagement de la CLE sur la réalisation des 347 actions proposées ?
- Pour les actions proposées, certaines sont prioritaires et doivent être mises dans le prochain CT (2028), « *Compte tenu du nombre d'actions qui peut être important dans chaque catégorie, il a été fait le choix de mettre en avant les deux premières actions de chaque tableau. Celles-ci sont à mettre en place dans le prochain CTEau. Les deux actions suivantes sont à planifier, au plus tard, dans le CTEau suivant. Les autres actions peuvent être planifiées ultérieurement*) ».
A ce titre, si les premières actions n'étaient pas planifiées au prochain CT, vous est-il possible de me dire les conséquences ?
- Pour les actions proposées, demande de confirmation que lorsque c'est indiqué maîtrise d'œuvre FD49, il s'agit un engagement concernant la FD9 et pour les autres, il s'agit principalement du SLAL ? J'en déduis que parfois le SLAL fait parti des 2 premières actions prioritaires ? pouvez-vous le confirmer ?
- Dans les fiches contextes, au niveau des actions lorsqu'il n'y a pas de comptabilité avec le SAGE, est-ce que cela veut dire qu'il faudra intégrer ces volets à la révision du SAGE ?

7. Questions diverses



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

38

Merci de votre attention

Prochains rdv :

- CLE Vendredi matin 14 avril 2023 de 10h à 12h, salle de la Fuye, Chavagnes-les-Eaux, Terranjou
- **CLE Vendredi matin 2 juin 2023 de 9h30 à 12h30, salle des Acacias, Martigné-Briand, Terranjou (réunion CLE + CoPil PTGE)**
⇒ **remplacé par vendredi matin 23 juin 2023 de 9h30 à 12h30 (réunion CLE + CoPil PTGE), lieu non défini**

Le **bureau** de la Commission locale de l'eau se réunira aussi préalablement à cette réunion le :

- Vendredi matin 9 juin 2023 de 10h à 12h, salle du conseil à Thouarcé



Commission Locale de l'Eau du 14/04/2023

39
